

Cumunicatu di stampa

Jean-Guy Talamoni, Presidente di l'Assemblea di Corsica

Compte-rendu de la réunion entre les responsables de Vito Corse, Rubis énergie, Rubis terminal, et les membres du collectif « Agissons contre la cherté du carburant en Corse »

J'ai organisé hier à Corti une réunion entre le Directeur général de Vito Corse, le Directeur général de Rubis Energie, président de Vito Corse, le Directeur France de Rubis terminal, président des Dépôts pétroliers de la Corse, et les représentants du collectif « Agissons contre la cherté du carburant en Corse ». Elle visait à engager des discussions afin de traiter une situation préoccupante pour le pouvoir d'achat en Corse.

Après près de cinq heures de discussions, j'ai pris acte des arguments des deux parties et de leurs explications techniques. Désormais, les discussions doivent se poursuivre, dans la transparence la plus totale, afin de clarifier le mécanisme de construction des prix, l'objectif étant de mettre un terme à une situation d'injustice pour les consommateurs corses. Dans cette perspective, j'ai demandé au groupe Rubis et à sa filiale Vito Corse de participer à la conférence sociale qui sera organisée par la Collectivité de Corse. Ses responsables m'ont confirmé qu'ils seront présents.

J'ai également pris acte de ce que Vito ne voit pas d'inconvénient à ce que le décret Lurel soit étendu à la Corse, ce qui conduirait à bloquer les prix aux différentes étapes de la commercialisation. Cette hypothèse peut constituer une perspective intéressante et il conviendra de l'étudier dans le cadre de la conférence sociale.

Par ailleurs, la question fiscale devra évidemment être abordée avec l'Etat, compte tenu du fait, notamment, que la Corse est la seule île dont la vente de carburant est soumise à la TVA, ce qui est particulièrement pénalisant même avec un taux réduit de 13%. Concernant la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP), compte tenu de l'incapacité technique d'importer du biocarburant, nous proposerons d'explorer toutes les voies permettant de mettre en place une filière locale de production ou bien, en cas d'impossibilité, de geler cette taxe en l'occurrence injuste, comme dans les autres territoires insulaires.

Enfin, à ce stade des discussions, il m'a paru naturel de demander à Vito de faire un geste au titre de la responsabilité sociale et sociétale de l'entreprise afin de manifester sa bonne volonté et de montrer qu'elle a bien conscience de la situation financière difficile d'une grande partie des familles corses. Ce geste pourrait prendre la forme d'un fonds d'aide au déplacement. Vito s'est engagé à faire des propositions précises avant la fin de la semaine.

Pour ma part, je demanderai à rencontrer également dans les jours à venir les responsables des deux autres fournisseurs de carburant en Corse, Esso et Total.

CONTACT PRESSE:

